

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 3 avril 2022

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 18 mai 2022 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 3 avril 2022 (l'« exercice 2022 »). Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 3 avril 2022 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris le présent rapport annuel sur formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter », « continuer », « cible » ou « potentiel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à poursuivre l'exploitation de notre entreprise en dépit des perturbations sociales, politiques et économiques causées par la pandémie de nouveau coronavirus (la « COVID-19 ») et les événements géopolitiques récents et en cours;
- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel et d'autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- risques et perturbations mondiales liés à la pandémie de COVID-19 et aux événements géopolitiques en cours, qui pourraient détériorer davantage la conjoncture générale et les conditions d'exploitation;
- autres fermetures potentielles ou perturbations de la fréquentation de nos magasins de détail et des magasins de détail de nos partenaires de gros en raison de la COVID-19;
- incapacité à ouvrir de nouveaux magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la société ou d'autres déclarations fiscales;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique et de la conjoncture générale (par exemple, l'inflation et les taux d'intérêt en hausse);
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques et des manifestations, qui pourraient provoquer des interruptions des activités;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale;
- incapacité à prévoir nos besoins en matière de stocks et à gérer les réseaux de distribution de nos articles;
- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs;
- échec de notre stratégie d'affaires;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers annuels sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » ci-après.

Les états financiers annuels et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers annuels. La société a adopté un changement de méthode comptable à l'égard du traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords de type logiciel-service (« SaaS »), tel qu'il est décrit à la note 4 des états financiers annuels. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB » et « HKD » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. Le présent rapport de gestion et les états financiers annuels qui l'accompagnent sont présentés en millions de dollars canadiens.

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2022 est le premier exercice de 53 semaines et il s'est clos le 3 avril 2022; la semaine additionnelle a été ajoutée au troisième trimestre clos le 2 janvier 2022.

Toute référence à l'« exercice 2019 », à l'« exercice 2020 », à l'« exercice 2021 » et à l'« exercice 2022 » s'entend de l'exercice clos le 31 mars 2019, de l'exercice clos le 29 mars 2020, de l'exercice clos le 28 mars 2021 et de l'exercice se clôturant le 3 avril 2022 de la société, respectivement.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Les amortissements liés aux montants qui ne sont pas inclus dans le coût des ventes, qui étaient auparavant présentés dans un poste distinct, sont reflétés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour les exercices clos le 3 avril 2022, le 28 mars 2021 et le 29 mars 2020 et pour les quatrième trimestres clos le 3 avril 2022 et le 28 mars 2021, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements et pour une comparaison entre l'exercice clos le 3 avril 2022 et l'exercice clos le 28 mars 2021.

Pour une comparaison entre l'exercice clos le 28 mars 2021 et l'exercice clos le 29 mars 2020, veuillez vous reporter à la rubrique 5, « Rapport de gestion et perspectives », de notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 28 mars 2021, déposé auprès de la SEC le 13 mai 2021 et inclus aux présentes pour référence.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour l'exercice clos le			Quatrième trimestre clos le	
	3 avril 2022	28 mars 2021 ²	29 mars 2020 ²	3 avril 2022	28 mars 2021 ²
Données tirées de l'état du résultat net :					
Produits	1 098,4	903,7	958,1	223,1	208,8
Marge brute	733,6	554,0	593,3	154,1	138,6
<i>Ratio de la marge brute</i>	66,8 %	61,3 %	61,9 %	69,1 %	66,4 %
Bénéfice d'exploitation	156,7	117,0	187,1	0,9	7,2
Bénéfice net (perte nette)	94,6	70,3	148,0	(9,1)	2,5
Bénéfice (perte) par action					
De base	0,87 \$	0,64 \$	1,35 \$	(0,09) \$	0,02 \$
Dilué	0,87 \$	0,63 \$	1,33 \$	(0,09) \$	0,02 \$
Mesures financières non conformes aux normes IFRS¹ :					
BAIL ajusté	174,6	132,6	202,4	12,5	4,8
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	15,9 %	14,7 %	21,1 %	5,6 %	2,3 %
Bénéfice net ajusté	119,4	86,2	143,5	4,1	0,7
Bénéfice net ajusté de base par action	1,10 \$	0,78 \$	1,31 \$	0,04 \$	0,01 \$
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,09 \$	0,78 \$	1,29 \$	0,04 \$	0,01 \$

En millions de dollars canadiens	3 avril 2022	28 mars 2021 ²	29 mars 2020 ²
Situation financière :			
Trésorerie	287,7	477,9	31,7
Fonds de roulement net ¹	255,4	202,1	327,1
Total de l'actif	1 340,6	1 478,5	1 090,7
Total des passifs non courants	631,2	638,8	384,5
Capitaux propres	427,9	577,6	497,3

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

Secteurs

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation. Au 3 avril 2022, notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprenait les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos 56 marchés nationaux de commerce en ligne et de nos 41 magasins de détail permanents exploités directement en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique. Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants et magasins individuels, ainsi que des distributeurs internationaux. Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les frais de vente, généraux et administratifs.

Facteurs ayant une incidence sur notre rendement

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie mondiale au moyen de l'expansion du commerce de détail et du commerce en ligne, mais cette expansion pourrait être retardée en raison de la conjoncture mondiale.
- *Pandémie de COVID-19.* La COVID-19 continue d'avoir une incidence sur l'économie mondiale et les responsables de la santé publique ont imposé des restrictions et recommandé de prendre des précautions afin d'atténuer la propagation du virus. Ces mesures ont donné lieu à la fermeture temporaire de nos magasins de détail ainsi qu'à une baisse de la fréquentation et de la productivité des magasins, et elles ont eu une incidence similaire sur nos partenaires de gros. Au cours de l'exercice 2022, les activités des magasins ont largement repris dans l'ensemble de notre réseau mondial de magasins, mais 5 de nos 41 magasins à l'échelle mondiale demeuraient fermés et la fréquentation des magasins de détail demeurait sous les niveaux d'avant la pandémie au 3 avril 2022. En raison de la reprise plus lente que prévu de la fréquentation des magasins de détail à l'échelle mondiale et de la durée à l'échéance limitée des contrats de location existants, la société a comptabilisé des pertes de valeur de 1,6 M\$ sur les immobilisations et des pertes de valeur de 6,1 M\$ sur les actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de deux magasins de détail dans le secteur opérationnel Ventes directes aux consommateurs pour l'exercice clos le 3 avril 2022. Les pertes de valeur ont été comptabilisées dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les chaînes d'approvisionnement mondiales continuent de subir des perturbations en raison des obstacles persistants liés à la COVID-19, mais celles-ci n'ont pas eu d'incidence significative sur notre capacité à répondre à la demande et à maintenir des niveaux de stocks suffisants. Bien que ces coûts n'aient pas été significatifs pour les résultats d'exploitation de l'exercice clos le 3 avril 2022, nous anticipons toujours une hausse des coûts en raison des contraintes de fret et de la rapidité avec laquelle nous devons constituer les stocks ou livrer les articles aux consommateurs, et nous assurons une surveillance à cet égard. Toutes nos usines de fabrication étaient en exploitation à des niveaux de production inférieurs à ceux d'avant la pandémie tout au long du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 3 avril 2022, afin de s'assurer que les mesures de distanciation appropriées étaient respectées. Nous prévoyons revenir à des niveaux de production plus normaux à mesure que les restrictions et les précautions recommandées seront levées.

Nous avons obtenu des allègements de loyer, accordés sous forme de réductions et de reports, et des allègements de loyer de 0,6 M\$ ont été comptabilisés dans l'état du résultat net pour l'exercice clos le 3 avril 2022 (pour l'exercice clos le 28 mars 2021 – 4,1 M\$).

Les développements futurs liés à la COVID-19 sont de nature très incertaine et indépendants de notre volonté. Les restrictions et les précautions recommandées en raison du variant Omicron freinent, et pourraient continuer de freiner, l'amélioration soutenue de la demande. Les perturbations prolongées causées par la pandémie, y compris l'émergence de nouveaux variants et de nouvelles mutations de la COVID-19, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et entraîner la fermeture temporaire de nos magasins de détail et de nos usines de fabrication, en plus d'affecter négativement nos partenaires de gros, de réduire la fréquentation des magasins de détail et d'avoir des répercussions sur notre chaîne d'approvisionnement.

- *Événements politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires, à la volatilité des marchés et à l'agitation sociale qui ont une incidence sur les dépenses des consommateurs dans certains pays et territoires. Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations générales et d'autres perturbations. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur les activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée. Le conflit en Ukraine et son incidence sur la vie des personnes touchées nous préoccupent encore. Au cours du trimestre, nous avons annoncé que nous avons suspendu toutes nos ventes en gros et en ligne en Russie, lesquelles ont représenté moins de 1 % du total des produits annuels à l'exercice 2022.
 - *Nouveaux articles.* Nous prévoyons continuer d'investir dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles pour tous les styles, usages et climats, notamment la marque de chaussures Canada Goose et la marque de chaussures Baffin par l'entremise des canaux de vente distincts de Baffin. Nous prévoyons que certaines nouveautés pourraient offrir un ratio de la marge brute par unité inférieur à celui de nos styles de longue date, dont le volume de production est substantiellement plus élevé.
 - *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 82,4 %, 86,8 % et 85,7 % de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2022, de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, respectivement. En outre, nous avons généré 85,0 %, 89,3 % et 79,2 % de nos produits tirés des ventes annuelles directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2022, de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance des effectifs et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAI ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAI ajusté¹, entre autres, peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe. L'exercice clos le 3 avril 2022 est un exercice de 53 semaines et, par conséquent, une semaine additionnelle ayant lieu durant notre période de pointe a été ajoutée au troisième trimestre. Les tendances saisonnières trimestrielles ont ainsi été accentuées. Se reporter à la rubrique « Mode de présentation ».
1. *Le BAI ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.*

En tenant compte de la demande et des commandes de gros attendues, nous fabriquons habituellement de façon linéaire tout au long de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement net augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse et de prélèvements sur la facilité renouvelable (définie ci-après) et les facilités en Chine continentale (définies ci-après). Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- *Faits récents en matière de commerce international.* Nous continuons à surveiller l'incidence que pourrait avoir le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (le « Brexit ») sur nos activités en Europe. Nous continuons d'accroître la flexibilité de notre chaîne d'approvisionnement et de mettre à contribution nos partenaires et nos ressources techniques afin d'utiliser les économies au chapitre des droits de douane en vertu de divers accords de libre-échange. Nous continuons de réaliser des économies au chapitre des droits de douane sur les livraisons aux États-Unis en vertu de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada. Nous surveillons les faits nouveaux du commerce international dans les pays où nous exerçons nos activités qui pourraient avoir une incidence sur nos activités.
- *Change.* Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2022, 2021 et 2020, nous avons généré 72,5 %, 67,9 % et 62,3 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien. Habituellement, la majeure partie de nos produits tirés des ventes en gros découle de commandes passées avant le début de l'exercice, mais les perturbations attribuables à la COVID-19 introduisent une grande incertitude en ce qui a trait à ce niveau élevé de prévisibilité des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par nos activités de ventes en gros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaie étrangère, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales. Nous continuons de surveiller notre programme de gestion du risque pour prendre en compte le climat d'incertitude entourant la COVID-19 à l'échelle mondiale.

Nous sommes exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant les montants du capital et des intérêts à payer libellés en renminbis chinois sur les facilités en Chine continentale et les montants du capital et des intérêts à payer libellés en dollars américains sur notre facilité renouvelable et notre facilité d'emprunt à terme (définie ci-après). La société a conclu un contrat de swap de devises et des contrats de change à terme afin de couvrir une partie de son exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt associés au capital de la facilité d'emprunt à terme. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de change » ci-après.

Les principaux taux de change qui ont eu une incidence sur notre entreprise et nos activités au 3 avril 2022 et pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'au 28 mars 2021 et pour l'exercice clos à cette date, sont présentés ci-dessous.

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2022					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2022	3 avril 2022
\$ US/\$ CA	1,2280	1,2601	1,2600	1,2663	1,2536	1,2512
€/ \$ CA	1,4804	1,4852	1,4409	1,4218	1,4571	1,3816
£/\$ CA	1,7170	1,7367	1,6991	1,6995	1,7131	1,6399
CHF/\$ CA	1,3485	1,3723	1,3669	1,3707	1,3646	1,3514
CNY/\$ CA	0,1902	0,1948	0,1971	0,1995	0,1954	0,1966
HKD/\$ CA	0,1581	0,1620	0,1618	0,1622	0,1610	0,1597

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2021					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2021	28 mars 2021
\$ US/\$ CA	1,3859	1,3316	1,3030	1,2666	1,3218	1,2580
€/ \$ CA	1,5256	1,5579	1,5537	1,5267	1,5410	1,4831
£/\$ CA	1,7203	1,7212	1,7207	1,7461	1,7271	1,7345
CHF/\$ CA	1,4378	1,4486	1,4417	1,4003	1,4321	1,3384
CNY/\$ CA	0,1955	0,1926	0,1967	0,1955	0,1951	0,1923
HKD/\$ CA	0,1788	0,1718	0,1681	0,1633	0,1705	0,1619

Source : Banque du Canada

Composantes de nos résultats d'exploitation

Produits

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par nos magasins de détail. Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs sont comptabilisés lorsque les articles sont livrés au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les détaillants et les distributeurs) de nos articles. Les produits tirés de la vente en gros d'articles, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des articles a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les articles ont été expédiés au revendeur, sont récupérés depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les autres produits comprennent les ventes qui ne sont pas affectées directement aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, comme les ventes aux employés et les ventes d'équipement de protection individuelle (« EPI »), au cours des périodes comparatives, aux autorités sanitaires fédérales, provinciales et locales.

Marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût de fabrication de nos articles et des marchandises achetées auprès d'autres fabricants, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects, majoré des frais de fret, des droits et des taxes non remboursables engagés dans la livraison des articles aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail. Par conséquent, les coûts de développement de produits, principalement composés des salaires et avantages du personnel, inclus dans les stocks et dans les immobilisations incorporelles sont comptabilisés dans le coût des ventes. À compter de l'exercice 2021, les coûts de développement de produits engagés, principalement composés des salaires et avantages du personnel, sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs. Le coût des ventes comprend également l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication et des immobilisations de production, ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication et la répartition des frais indirects. Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos articles à nos clients du commerce en ligne, à nos magasins de détail et à nos partenaires de gros. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes, de même que les amortissements. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, et comprennent la conversion des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la société ou de ses filiales, notamment les soldes de trésorerie, une tranche de notre facilité renouvelable, la facilité d'emprunt à terme, les facilités en Chine continentale, les ajustements à la valeur de marché des contrats dérivés, les profits associés à nos couvertures à l'égard des emprunts à terme, et les profits et les pertes réalisés à la suite du règlement d'actifs et de passifs libellés en devises.

De façon générale, les frais de vente, autres que les coûts liés au personnel, fluctuent en fonction du calendrier de comptabilisation des produits et, avant l'exercice 2021, présentaient habituellement des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice.

Les frais généraux et administratifs représentent les coûts engagés par nos bureaux, et sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages et la rémunération fondée sur des actions), le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi et prévoyons continuer d'investir d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités. À compter de l'exercice 2021, les coûts de développement de produits engagés, principalement composés des salaires et avantages du personnel, sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les amortissements représentent l'avantage économique que la société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation. Nous prévoyons que les amortissements augmenteront, principalement en raison de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs et des dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation correspond à notre marge brute moins les frais de vente, généraux et administratifs. La marge d'exploitation mesure notre bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des produits.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, représentent les charges d'intérêts sur nos emprunts, y compris la facilité renouvelable, la facilité d'emprunt à terme, les facilités en Chine continentale et les obligations locatives, en plus des commissions d'attente, déduction faite des produits d'intérêts. De plus, des coûts liés à la restructuration de la société ont été comptabilisés au cours de l'exercice 2021.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clos le 3 avril 2022 par rapport à l'exercice clos le 28 mars 2021

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Pour l'exercice clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	3 avril 2022	28 mars 2021 ²		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	1 098,4	903,7	194,7	21,5 %
Coût des ventes	364,8	349,7	(15,1)	(4,3) %
Marge brute	733,6	554,0	179,6	32,4 %
Ratio de la marge brute	66,8 %	61,3 %		550 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	576,9	437,0	(139,9)	(32,0) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	52,5 %	48,4 %		(410) pb
Bénéfice d'exploitation	156,7	117,0	39,7	33,9 %
Marge d'exploitation	14,3 %	12,9 %		140 pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	39,0	30,9	(8,1)	(26,2) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	117,7	86,1	31,6	36,7 %
Charge d'impôt	23,1	15,8	(7,3)	(46,2) %
Taux d'imposition effectif	19,6 %	18,4 %		(120) pb
Bénéfice net	94,6	70,3	24,3	34,6 %
Autres éléments de perte globale	(12,0)	(5,3)	(6,7)	(126,4) %
Bénéfice global	82,6	65,0	17,6	27,1 %
Bénéfice par action				
De base	0,87 \$	0,64 \$	0,23	35,9 %
Dilué	0,87 \$	0,63 \$	0,24	38,1 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	108 296 802	110 261 600		
Dilué	109 154 721	111 112 173		
Mesures financières non conformes aux normes IFRS ¹ :				
BAIL ajusté	174,6	132,6	42,0	31,7 %
Marge du BAIL ajusté	15,9 %	14,7 %		120 pb
Bénéfice net ajusté	119,4	86,2	33,2	38,5 %
Bénéfice net ajusté de base par action	1,10 \$	0,78 \$	0,32	41,0 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,09 \$	0,78 \$	0,31	39,7 %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

Produits

Les produits pour l'exercice clos le 3 avril 2022 ont augmenté de 194,7 M\$, ou 21,5 %, pour s'établir à 1 098,4 M\$, comparativement à 903,7 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. En excluant 47,2 M\$ de ventes temporaires d'EPI à la période comparative, les produits ont augmenté de 241,9 M\$, ou 28,2 %. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 23,2 % pour l'exercice clos le 3 avril 2022 par rapport à l'exercice clos le 28 mars 2021. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 67,4 % du total des produits pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 58,3 % pour l'exercice clos le 28 mars 2021.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	3 avril 2022	28 mars 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant
Ventes directes aux consommateurs	740,4	527,2	213,2	7,0	220,2	40,4 %	41,8 %
Ventes en gros	348,5	322,2	26,3	8,2	34,5	8,2 %	10,7 %
Ventes autres	9,5	54,3	(44,8)	—	(44,8)	(82,5) %	(82,5) %
Total des produits	1 098,4	903,7	194,7	15,2	209,9	21,5 %	23,2 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Incidence de l'exercice de 53 semaines sur les produits

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2022 était notre premier exercice de 53 semaines et il s'est clos le 3 avril 2022; la semaine additionnelle a été ajoutée au troisième trimestre clos le 2 janvier 2022. La semaine additionnelle du troisième trimestre de l'exercice 2022, qui a eu lieu durant notre période de pointe, a eu une incidence importante sur les produits des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2022, car pour la période comparative, la semaine additionnelle a été incluse dans le quatrième trimestre, et la dernière semaine du quatrième trimestre a été incluse dans l'exercice suivant. Des produits de 40,9 M\$ ont été générés au cours de la semaine additionnelle comprise dans les résultats présentés pour le troisième trimestre, tandis que des produits de 5,5 M\$ ont été générés au cours de la dernière semaine du quatrième trimestre.

Afin de décrire l'incidence de la semaine additionnelle et de faciliter la comparaison avec les résultats de l'exercice clos le 28 mars 2021 en fonction d'une période civile similaire, le tableau ci-dessous présente les produits pour l'exercice clos le 3 avril 2022 en excluant la dernière semaine du quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 (la « 53^e semaine »).

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Variation	
	3 avril 2022	53 ^e semaine	3 avril 2022, en excluant la 53 ^e semaine	28 mars 2021	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Ventes directes aux consommateurs	740,4	(4,7)	735,7	527,2	208,5	39,5 %
Ventes en gros	348,5	(0,7)	347,8	322,2	25,6	7,9 %
Ventes autres	9,5	(0,1)	9,4	54,3	(44,9)	(82,7) %
Total des produits	1 098,4	(5,5)	1 092,9	903,7	189,2	20,9 %

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 740,4 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 527,2 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 213,2 M\$, ou 40,4 %, est attribuable à une hausse des produits tirés des magasins de détail existants, à laquelle se sont ajoutées la croissance du commerce en ligne de 15,9 % et l'expansion de notre réseau de magasins de détail. En excluant la 53^e semaine, l'augmentation des produits s'est établie à 208,5 M\$, ou 39,5 %.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 348,5 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 322,2 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 26,3 M\$, ou 8,2 %, est attribuable à la hausse des commandes à l'échelle mondiale par rapport à la période comparative.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont chiffrés à 9,5 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 54,3 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. La diminution de 44,8 M\$, ou (82,5) %, s'explique principalement par les ventes d'EPI de 47,2 M\$ à la période comparative, cet équipement ayant été fabriqué temporairement afin de soutenir les efforts pour combattre la COVID-19.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	3 avril 2022	28 mars 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ²	Données présentées	Taux de change constant ²
Canada	219,2	217,7	1,5	—	1,5	0,7 %	0,7 %
États-Unis	303,7	226,1	77,6	6,9	84,5	34,3 %	37,4 %
Asie-Pacifique	328,6	264,0	64,6	0,5	65,1	24,5 %	24,7 %
EMOA ¹	246,9	195,9	51,0	7,8	58,8	26,0 %	30,0 %
Total des produits	1 098,4	903,7	194,7	15,2	209,9	21,5 %	23,2 %

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.
2. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, les produits ont augmenté dans toutes les régions par rapport à la période comparative, ce qui s'explique par une augmentation des produits tirés des ventes directes aux consommateurs et des ventes en gros. Les produits au Canada ont augmenté de 28,6 % en excluant les ventes d'EPI de 47,2 M\$ réalisées au cours de la période comparative. En incluant l'EPI, les produits au Canada ont augmenté de 0,7 %. L'augmentation des produits dans toutes les régions est attribuable à la hausse des produits des magasins de détail existants, à la croissance du commerce en ligne, à l'expansion des magasins de détail et à la croissance des ventes en gros.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute se sont établis à 733,6 M\$ et à 66,8 %, respectivement, pour l'exercice clos le 3 avril 2022, contre 554,0 M\$ et 61,3 %, respectivement, pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 179,6 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée. La marge brute au cours de la période comparative tient compte de l'incidence des ventes non récurrentes d'EPI de 47,2 M\$, des subventions gouvernementales liées aux salaires de 13,5 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et des frais indirects de fabrication de 4,3 M\$ engagés durant une période où la production a été interrompue en raison de la COVID-19. En excluant l'incidence de ces éléments, le ratio de la marge brute s'est élevé à 63,7 % pour la période comparative. Le ratio de la marge brute au cours de la période considérée a profité de la hausse de la proportion des produits tirés des ventes directes aux consommateurs par rapport à la période comparative, de la baisse de la proportion des ventes aux distributeurs internationaux et des avantages additionnels découlant de la fixation des prix, lesquels ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable de la répartition selon les articles en raison de l'augmentation des ventes dans les catégories liées aux articles autres que les parkas, qui présentent habituellement des marges plus faibles.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le					
	3 avril 2022			28 mars 2021		
	Marge brute	Ratio de la marge brute	Marge (perte) brute	Ratio de la marge brute	Variation en dollars	Variation en points de base
Ventes directes aux consommateurs	563,0	76,0 %	402,4	76,3 %	160,6	(30) pb
Ventes en gros	166,5	47,8 %	152,4	47,3 %	14,1	50 pb
Ventes autres	4,1	43,2 %	(0,8)	(1,5) %	4,9	—
Total de la marge brute	<u>733,6</u>	66,8 %	<u>554,0</u>	61,3 %	<u>179,6</u>	550 pb

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 563,0 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 402,4 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 160,6 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits. Selon les données présentées, compte tenu de l'avantage de 80 pb découlant des subventions gouvernementales liées aux salaires à la période précédente, le ratio de la marge brute a diminué de 30 pb par rapport à la période comparative. Ainsi, le ratio de la marge brute de 76,0 % pour l'exercice clos le 3 avril 2022 représente une augmentation sous-jacente de 50 pb, compte non tenu des subventions non récurrentes. Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, le ratio de la marge brute a profité des avantages additionnels découlant de la fixation des prix (+190 pb), qui ont été contrebalancés en partie par la hausse des volumes de ventes dans les catégories des articles autres que les parkas (-100 pb) et la composition géographique défavorable (-30 pb) découlant d'une proportion de ventes plus élevée en Amérique du Nord et dans l'EMOA.

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 166,5 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 152,4 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 14,1 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits. Le ratio de la marge brute s'est établi à 47,8 % pour l'exercice clos le 3 avril 2022, ce qui représente une augmentation de 50 pb par rapport à 47,3 % pour la période comparative. Compte non tenu de l'avantage découlant des subventions gouvernementales liées aux salaires reçues à l'exercice précédent dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (-230 pb), le ratio de la marge brute de la période comparative s'est chiffré à 45,0 %. Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, l'augmentation du ratio de la marge brute tient aux avantages additionnels découlant de la fixation des prix (+380 pb) et à une hausse de la proportion des ventes à nos partenaires de gros par rapport aux ventes aux distributeurs internationaux (+200 pb), facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable de la répartition selon les articles en raison de l'augmentation des ventes dans les catégories liées aux articles autres que les parkas (-310 pb).

Ventes autres

La marge brute de notre secteur Ventes autres s'est établie à 4,1 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à une perte brute de 0,8 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021, soit une augmentation de 4,9 M\$. La marge brute de l'exercice précédent comprenait des frais indirects de 4,3 M\$ liés à la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en raison de la COVID-19 et une marge brute de 1,5 M\$ liée à la vente d'EPI. La tranche restante de l'augmentation de la marge brute par rapport à la période comparative est attribuable à une hausse des ventes aux employés.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs pour l'exercice clos le 3 avril 2022 se sont établis à 576,9 M\$, par rapport à 437,0 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs de 139,9 M\$, ou 32,0 %, est attribuable à la hausse de 47,1 M\$ des coûts liés aux nouveaux magasins, ce qui comprend l'amortissement lié aux locaux loués comptabilisés en tant qu'actifs au titre de droits d'utilisation, et à la réouverture de magasins de détail existants, à l'investissement additionnel de 19,8 M\$ dans des initiatives de marketing visant à faire connaître la marque, à faire la promotion du lancement de la gamme de chaussures et à favoriser notre croissance grâce à nos canaux de vente numériques, à des charges de personnel additionnelles de 16,8 M\$, à des initiatives stratégiques de 11,1 M\$, y compris la poursuite de la promotion de la gamme de chaussures Canada Goose, à un montant de 6,4 M\$ lié aux volumes et à l'infrastructure de commerce en ligne et à la perte des subventions gouvernementales liées aux salaires reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui s'élevaient à 13,6 M\$. En raison de la reprise plus lente que prévu de la fréquentation des magasins de détail à l'échelle mondiale et de la durée à l'échéance limitée des contrats de location, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 7,7 M\$ à l'égard de deux magasins de détail.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le					
	3 avril 2022		28 mars 2021		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	229,9	31,1 %	169,5	32,2 %	(60,4)	(35,6) %
Ventes en gros	55,3	15,9 %	48,1	14,9 %	(7,2)	(15,0) %
Ventes autres	291,7	—	219,4	—	(72,3)	(33,0) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	576,9	52,5 %	437,0	48,4 %	(139,9)	(32,0) %

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent une dotation aux amortissements de 81,1 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 62,6 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021, soit une augmentation de 18,5 M\$, ou 29,6 %. Une tranche de 16,8 M\$ de cette augmentation est attribuable à l'expansion continue des magasins de détail.

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 229,9 M\$, ou 31,1 % des produits sectoriels, pour l'exercice clos le 3 avril 2022, contre 169,5 M\$, ou 32,2 % des produits sectoriels, pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 60,4 M\$, ou 35,6 %, est attribuable à la hausse de 47,1 M\$ des coûts d'exploitation en raison de l'expansion du réseau de magasins, de la réouverture de magasins de détail existants et des charges de personnel connexes. En outre, les coûts liés aux volumes et à l'infrastructure de commerce en ligne ont connu une hausse de 6,4 M\$. Les résultats de la période comparative ont également profité des subventions gouvernementales liées aux salaires de 3,2 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 3,2 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 5,2 M\$ et de 7,6 M\$, respectivement, au cours de la période comparative.

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent une dotation aux amortissements de 70,3 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 53,7 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021, soit une augmentation de 16,6 M\$, ou 30,9 %, qui est essentiellement attribuable à l'expansion continue des magasins de détail. Nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 1,6 M\$ sur les immobilisations et des pertes de valeur de 6,1 M\$ sur les actifs au titre de droits d'utilisation, tel qu'il est décrit précédemment.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 55,3 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 48,1 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 7,2 M\$, ou 15,0 %, est attribuable à la hausse de 3,2 M\$ des frais de transport découlant du volume accru, à des frais de service de 2,1 M\$ et à une augmentation de 2,6 M\$ des coûts liés aux garanties. Les résultats de la période comparative ont également profité des subventions gouvernementales liées aux salaires de 1,4 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 291,7 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, contre 219,4 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. La hausse de 72,3 M\$, ou 33,0 %, est attribuable à l'investissement additionnel de 19,2 M\$ dans des initiatives de marketing et de 11,1 M\$ dans des initiatives stratégiques et aux charges de personnel additionnelles de 18,9 M\$ tenant à la croissance des effectifs, facteurs contrebalancés par une baisse de 4,8 M\$ de la rémunération fondée sur le rendement. La hausse a été partiellement contrebalancée par les fluctuations favorables du change de 6,3 M\$ liées au fonds de roulement libellé en monnaies autres que le dollar canadien et à la facilité d'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures. À la période comparative, les résultats ont également profité de la reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie de 3,0 M\$ à la suite de l'expiration d'une prescription dans le territoire visé et de subventions gouvernementales liées aux salaires de 9,0 M\$, lesquelles ne sont pas récurrentes.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont chiffrés à 156,7 M\$ et à 14,3 % pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 117,0 M\$ et à 12,9 %, respectivement, pour l'exercice clos le 28 mars 2021. La hausse de 39,7 M\$ du bénéfice d'exploitation et de 140 pb de la marge d'exploitation est attribuable à l'augmentation de la marge brute, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des coûts d'exploitation.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le				Variation en dollars	Variation en points de base
	3 avril 2022		28 mars 2021			
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes directes aux consommateurs	333,1	45,0 %	232,9	44,2 %	100,2	80 pb
Ventes en gros	111,2	31,9 %	104,3	32,4 %	6,9	(50) pb
Ventes autres	(287,6)	—	(220,2)	—	(67,4)	—
Total du bénéfice d'exploitation	156,7	14,3 %	117,0	12,9 %	39,7	140 pb

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 333,1 M\$ et à 45,0 % pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 232,9 M\$ et à 44,2 %, respectivement, pour l'exercice clos le 28 mars 2021. Compte non tenu des charges pour pertes de valeur, la marge d'exploitation s'est chiffrée à 46,0 %. L'augmentation du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation de 100,2 M\$ et de 80 pb, respectivement, est attribuable à l'amélioration des volumes de ventes découlant de l'atténuation des répercussions de la COVID-19 à l'échelle mondiale. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation et des charges de personnel, par l'augmentation des amortissements en raison de l'ajout de nouveaux magasins et de l'accroissement de l'activité globale dans les magasins par rapport à la période comparative et par les pertes de valeur. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 3,2 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 5,2 M\$ et de 7,6 M\$, respectivement, au cours de la période comparative.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 111,2 M\$ et à 31,9 % pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 104,3 M\$ et à 32,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 6,9 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à une augmentation des produits sectoriels et de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, comme il est mentionné précédemment.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres s'est chiffrée à 287,6 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 220,2 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 67,4 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse de 72,3 M\$ des frais de vente, généraux et administratifs, telle qu'elle est présentée ci-dessus, partiellement contrebalancée par des frais indirects de 4,3 M\$ découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en raison de la COVID-19 à la période comparative.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, se sont établies à 39,0 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, contre 30,9 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 8,1 M\$, ou 26,2 %, est attribuable à l'amortissement accéléré des coûts non amortis de 9,5 M\$ découlant de la modification relative à la refixation de taux (définie ci-après) de la facilité d'emprunt à terme et à la hausse de 3,1 M\$ des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme, laquelle s'explique par l'augmentation des emprunts bruts par rapport à la période comparative. L'augmentation des charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, a été contrebalancée en partie par la baisse de 1,3 M\$ des charges d'intérêts sur la facilité renouvelable tenant à la diminution des emprunts bruts, par les coûts liés à la restructuration de la société de 1,7 M\$ engagés durant la période comparative, et par un montant de 1,1 M\$ attribuable à l'amortissement accéléré des coûts non amortis découlant de la modification de refinancement qui a eu lieu au cours de la période comparative.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'est établie à 23,1 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 15,8 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 19,6 % et de 25,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 3 avril 2022, contre 18,4 % et 25,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 28 mars 2021. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition, ainsi que par la décomptabilisation d'actifs d'impôt différé découlant de l'allégement fiscal lié à la réforme fiscale suisse et des pertes autres qu'en capital à l'exercice 2022.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice clos le 3 avril 2022 a été de 94,6 M\$, comparativement à 70,3 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021, et découle des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 par rapport au quatrième trimestre clos le 28 mars 2021

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	3 avril 2022	28 mars 2021 ³		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	223,1	208,8	14,3	6,8 %
Coût des ventes	69,0	70,2	1,2	1,7 %
Marge brute	154,1	138,6	15,5	11,2 %
Ratio de la marge brute	69,1 %	66,4 %		270 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	153,2	131,4	(21,8)	(16,6) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	68,7 %	62,9 %		(580) pb
Bénéfice d'exploitation	0,9	7,2	(6,3)	(87,5) %
Marge d'exploitation	0,4 %	3,4 %		(300) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	7,0	8,2	1,2	14,6 %
Perte avant impôt sur le résultat	(6,1)	(1,0)	(5,1)	(510,0) %
Charge (économie) d'impôt	3,0	(3,5)	(6,5)	(185,7) %
Taux d'imposition effectif	(49,2) %	350,0 %		(39 920) pb
(Perte nette) bénéfice net	(9,1)	2,5	(11,6)	(464,0) %
Autres éléments de perte globale	(2,3)	(8,0)	5,7	71,3 %
Perte globale	(11,4)	(5,5)	(5,9)	(107,3) %
(Perte) bénéfice par action				
De base	(0,09) \$	0,02 \$	(0,11) \$	(550,0) %
Dilué	(0,09) \$	0,02 \$	(0,11) \$	(550,0) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	106 133 970	110 367 711		
Dilué ¹	106 133 970	111 364 712		
Mesures financières non conformes aux normes IFRS ² :				
BAIL ajusté	12,5	4,8	7,7	160,4 %
Marge du BAIL ajusté	5,6 %	2,3 %		330 pb
Bénéfice net ajusté	4,1	0,7	3,4	485,7 %
Bénéfice net ajusté de base par action	0,04 \$	0,01 \$	0,03 \$	300,0 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,04 \$	0,01 \$	0,03 \$	300,0 %

1. Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action. Par conséquent, 564 433 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022.
2. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.
3. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

Produits

Les produits se sont chiffrés à 223,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 208,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021, soit une augmentation de 14,3 M\$, ou 6,8 %. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 83,1 % du total des produits pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 82,2 % pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 7,2 % pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 par rapport au quatrième trimestre clos le 28 mars 2021.

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	3 avril 2022	28 mars 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	185,4	171,6	13,8	(0,5)	13,3	8,0 %	7,8 %
Ventes en gros	35,1	33,9	1,2	1,2	2,4	3,5 %	7,1 %
Ventes autres	2,6	3,3	(0,7)	—	(0,7)	(21,2) %	(21,2) %
Total des produits	223,1	208,8	14,3	0,7	15,0	6,8 %	7,2 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.

Incidence de l'exercice de 53 semaines sur les produits

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2022 est notre premier exercice de 53 semaines et il s'est clos le 3 avril 2022; la semaine additionnelle a été ajoutée au troisième trimestre clos le 2 janvier 2022. La semaine additionnelle du troisième trimestre de l'exercice 2022, qui a eu lieu durant notre période de pointe, a eu une incidence importante sur les produits des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2022, car pour la période comparative, la semaine additionnelle a été incluse dans le quatrième trimestre, et la dernière semaine du quatrième trimestre a été incluse dans l'exercice suivant. Des produits de 40,9 M\$ ont été générés au cours de la semaine additionnelle comprise dans les résultats présentés pour le troisième trimestre, tandis que des produits de 5,5 M\$ ont été générés au cours de la dernière semaine du quatrième trimestre.

Afin de décrire l'incidence de la semaine additionnelle et de faciliter la comparaison avec les résultats du quatrième trimestre clos le 28 mars 2021 en fonction d'une période civile similaire, le tableau ci-dessous présente les produits pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 en excluant la 53^e semaine et en incluant la dernière semaine du troisième trimestre clos le 2 janvier 2022 (la « 14^e semaine »).

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					Variation	
	3 avril 2022	14 ^e semaine	53 ^e semaine	3 avril 2022, en incluant la 14 ^e semaine et en excluant la 53 ^e semaine	28 mars 2021	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Ventes directes aux consommateurs	185,4	38,6	(4,7)	219,3	171,6	47,7	27,8 %
Ventes en gros	35,1	2,1	(0,7)	36,5	33,9	2,6	7,7 %
Ventes autres	2,6	0,2	(0,1)	2,7	3,3	(0,6)	(18,2) %
Total des produits	223,1	40,9	(5,5)	258,5	208,8	49,7	23,8 %

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 185,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 171,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 13,8 M\$, ou 8,0 %, est attribuable à une hausse des produits tirés des magasins existants et à l'expansion des magasins de détail, contrebalancée en partie par une baisse de 12,3 % des produits tirés du commerce en ligne. En excluant la 53^e semaine, et en incluant la dernière semaine du troisième trimestre, les produits ont augmenté de 33,9 M\$, ce qui a donné lieu à une croissance de 27,8 % pour le secteur Ventes directes aux consommateurs et à une croissance de 1,2 % du commerce en ligne.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 35,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 33,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 1,2 M\$, ou 3,5 %, est attribuable à la hausse de la valeur des commandes. En excluant la 53^e semaine, et en incluant la dernière semaine du troisième trimestre, les produits ont augmenté de 1,4 M\$, ce qui a donné lieu à une croissance de 7,7 %.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont chiffrés à 2,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 3,3 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. La diminution de 0,7 M\$, ou (21,2) %, s'explique par une diminution des ventes aux employés.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	3 avril 2022	28 mars 2021	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ²	Données présentées	Taux de change constant ²
Canada	40,2	39,2	1,0	—	1,0	2,6 %	2,6 %
États-Unis	70,5	55,9	14,6	0,6	15,2	26,1 %	27,2 %
Asie-Pacifique	70,6	77,7	(7,1)	(1,8)	(8,9)	(9,1) %	(11,5) %
EMOA ¹	41,8	36,0	5,8	1,9	7,7	16,1 %	21,4 %
Total des produits	223,1	208,8	14,3	0,7	15,0	6,8 %	7,2 %

1. L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.
2. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.

Pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, les produits ont augmenté au Canada, aux États-Unis et dans l'EMOA par rapport au trimestre comparatif, ce qui s'explique par une augmentation des produits tirés des ventes directes aux consommateurs. Les produits ont diminué en Asie-Pacifique en raison de la baisse des produits tirés des ventes directes aux consommateurs.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 se sont établis à 154,1 M\$ et à 69,1 %, respectivement, comparativement à 138,6 M\$ et à 66,4 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 15,5 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée. Le ratio de la marge brute au cours du trimestre considéré a profité des avantages additionnels découlant de la fixation des prix, lesquels ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable de la répartition selon les articles en raison de l'augmentation des ventes dans les catégories liées aux articles autres que les parkas, qui présentent habituellement des marges plus faibles.

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en points de base
	3 avril 2022	28 mars 2021	Marge brute	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	141,1	127,2	76,1 %	74,1 %	13,9	200 pb
Ventes en gros	11,8	10,8	33,6 %	31,9 %	1,0	170 pb
Ventes autres	1,2	0,6	46,2 %	18,2 %	0,6	—
Total de la marge brute	154,1	138,6	69,1 %	66,4 %	15,5	270 pb

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 141,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 127,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. Le ratio de la marge brute s'est établi à 76,1 % pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, ce qui représente une augmentation de 200 pb par rapport à 74,1 % pour le trimestre comparatif. Au cours du quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, le ratio de la marge brute a profité des incidences additionnelles découlant de la fixation des prix (+180 pb).

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 11,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 10,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 1,0 M\$ de la marge brute est attribuable à la baisse des produits en 2021. Le ratio de la marge brute s'est établi à 33,6 % pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, ce qui représente une augmentation de 170 pb par rapport à 31,9 % pour le trimestre comparatif. Le ratio de la marge brute du trimestre comparatif incluait les subventions gouvernementales liées aux salaires reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (+90 pb) et, compte non tenu de cet avantage, le ratio de la marge brute s'est chiffré à 32,8 % à l'exercice comparatif. Au cours du quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, le ratio de la marge brute a profité d'une hausse de la proportion des ventes à nos partenaires de gros par rapport aux ventes aux distributeurs internationaux (+110 pb).

Ventes autres

La marge brute de notre secteur Ventes autres s'est établie à 1,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à une marge brute de 0,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021, soit une augmentation de 0,6 M\$ attribuable aux ventes aux employés, qui présentent des marges plus élevées.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 153,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 131,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 21,8 M\$, ou 16,6 %, s'explique par la hausse de 10,6 M\$ des coûts liés à l'ajout de nouveaux magasins et à la réouverture de magasins de détail existants, par les fluctuations défavorables du change de 4,2 M\$ liées au fonds de roulement libellé en monnaies autres que le dollar canadien et à la facilité d'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures, et par des initiatives stratégiques de 4,8 M\$, y compris les capacités numériques et la promotion continue de la gamme de chaussures Canada Goose. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une réduction de 6,2 M\$ des frais de commercialisation découlant d'un changement dans le calendrier des activités. En raison de la reprise plus lente que prévu de la fréquentation des magasins de détail à l'échelle mondiale et de la durée à l'échéance limitée des contrats de location existants, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 7,7 M\$ à l'égard de deux magasins de détail dans le secteur opérationnel Ventes directes aux consommateurs pour le trimestre considéré.

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	3 avril 2022		28 mars 2021		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	69,4	37,4 %	52,5	30,6 %	(16,9)	(32,2) %
Ventes en gros	12,6	35,9 %	13,8	40,7 %	1,2	8,7 %
Ventes autres	71,2	—	65,1	—	(6,1)	(9,4) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	<u>153,2</u>	68,7 %	<u>131,4</u>	62,9 %	<u>(21,8)</u>	(16,6) %

Les amortissements, inclus dans le tableau ci-dessus, se sont chiffrés à 21,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 17,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021, soit une augmentation de 4,2 M\$, dont une tranche de 3,8 M\$ est attribuable à l'expansion continue des magasins de détail.

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 69,4 M\$, ou 37,4 % des produits sectoriels, pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, contre 52,5 M\$, ou 30,6 % des produits sectoriels, pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 16,9 M\$, ou 32,2 %, est attribuable à la hausse de 18,3 M\$ des coûts d'exploitation en raison de l'ajout de nouveaux magasins et de la réouverture de magasins de détail existants, y compris des charges de personnel. En outre, les coûts liés aux volumes de commerce en ligne et visant à appuyer notre plateforme de commerce en ligne ont connu une hausse de 1,1 M\$. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une réduction de 2,2 M\$ des coûts liés aux garanties. Les résultats du trimestre comparatif avaient également profité de subventions gouvernementales liées aux salaires de 0,8 M\$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne sont pas récurrentes. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de moins de 0,1 M\$ et de néant, respectivement, ont été comptabilisés au cours du quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins de 0,3 M\$ et de 0,3 M\$, respectivement, au cours du trimestre comparatif.

Les amortissements, inclus dans le tableau ci-dessus, se sont chiffrés à 19,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 15,3 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021, soit une augmentation de 3,7 M\$, en grande partie attribuable à l'expansion continue des magasins de détail. De plus, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 7,7 M\$, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 12,6 M\$, ou 35,9 % des produits sectoriels, pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, contre 13,8 M\$, ou 40,7 % des produits sectoriels, pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. La diminution de 1,2 M\$, ou 8,7 %, est attribuable à la réduction de 3,3 M\$ des coûts liés aux garanties, contrebalancée en partie par une hausse de 1,0 M\$ des frais de transport, une hausse de 0,5 M\$ des frais de commercialisation et une hausse de 0,3 M\$ des frais de service.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 71,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 65,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 6,1 M\$, ou 9,4 %, s'explique par des initiatives stratégiques de 5,0 M\$, les fluctuations défavorables du change de 4,1 M\$ liées au fonds de roulement libellé en monnaies autres que le dollar canadien et à la facilité d'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures, et par une hausse de 3,1 M\$ attribuable aux coûts juridiques liés aux transactions. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une réduction de 6,6 M\$ des frais de commercialisation découlant du calendrier des activités.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établis à 0,9 M\$ et à 0,4 % pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à un bénéfice d'exploitation et à une marge d'exploitation de 7,2 M\$ et de 3,4 % pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. La baisse de 6,3 M\$ du bénéfice d'exploitation et de 300 pb de la marge d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation et des charges pour perte de valeur décrite ci-dessus, contrebalancée en partie par l'augmentation de la marge brute.

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en points de base
	3 avril 2022		28 mars 2021			
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes directes aux consommateurs	71,7	38,7 %	74,7	43,5 %	(3,0)	(480) pb
Ventes en gros	(0,8)	(2,3) %	(3,0)	(8,8) %	2,2	650 pb
Ventes autres	(70,0)	—	(64,5)	—	(5,5)	—
Total du bénéfice d'exploitation	0,9	0,4 %	7,2	3,4 %	(6,3)	(300) pb

Ventes directes aux consommateurs

Pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établi à 71,7 M\$, comparativement à 74,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. Malgré l'amélioration des volumes de ventes, le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont diminué de 3,0 M\$ et de 480 pb, respectivement. Compte non tenu des pertes de valeur décrites ci-dessus, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 79,4 M\$, et la marge d'exploitation, à 42,8 %. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de moins de 0,1 M\$ et de néant, respectivement, ont été comptabilisés au cours du quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins de 0,4 M\$ et de 0,7 M\$, respectivement, au cours du trimestre comparatif.

Ventes en gros

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établies à 0,8 M\$ et à (2,3) % pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 3,0 M\$ et à (8,8) % pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. La baisse de 2,2 M\$ de la perte d'exploitation et la hausse de 650 pb de la marge d'exploitation sont attribuables à l'augmentation des produits sectoriels et de la marge brute, ainsi qu'à la diminution des frais de vente, généraux et administratifs mentionnée précédemment.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres s'est établie à 70,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 64,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 5,5 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 se sont établies à 7,0 M\$, contre 8,2 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. La diminution de 1,2 M\$, ou 14,6 %, est attribuable à la baisse de 1,0 M\$ des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme, laquelle s'explique par la baisse du taux d'intérêt moyen sur les emprunts au trimestre comparatif.

Impôt sur le résultat

Pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, la charge d'impôt s'est établie à 3,0 M\$, comparativement à une économie d'impôt de 3,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de (49,20) % et de 25,4 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, contre 350,0 % et 25,4 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition. En outre, la diminution des actifs d'impôt différé liés à la réforme fiscale suisse et aux pertes autres qu'en capital a contribué à la charge d'impôt, montant net, durant un trimestre où, globalement, une perte a été enregistrée, alors qu'à l'exercice précédent, il y avait moins de charges non déductibles, ce qui s'est traduit par une économie découlant d'un taux positif.

Perte nette (bénéfice net)

La perte nette pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 a été de 9,1 M\$, comparativement à un bénéfice net de 2,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021, et découle des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action) ²	Exercice 2022				Exercice 2021			
	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre
Produits								
Ventes directes aux consommateurs	185,4	443,9	82,0	29,1	171,6	299,1	46,2	10,4
Ventes en gros	35,1	138,2	149,1	26,1	33,9	161,1	118,5	8,7
Ventes autres	2,6	4,0	1,8	1,1	3,3	13,8	30,1	7,0
Total	223,1	586,1	232,9	56,3	208,8	474,0	194,8	26,1
% des produits de l'exercice	20,3 %	53,4 %	21,2 %	5,1 %	23,1 %	52,5 %	21,6 %	2,9 %
(Perte nette) bénéfice net	(9,1)	151,3	9,9	(57,5)	2,5	107,0	10,6	(49,8)
(Perte) bénéfice par action								
De base	(0,09) \$	1,42 \$	0,09 \$	(0,52) \$	0,02 \$	0,97 \$	0,10 \$	(0,45) \$
Dilué	(0,09) \$	1,40 \$	0,09 \$	(0,52) \$	0,02 \$	0,96 \$	0,10 \$	(0,45) \$
BAll ajusté ¹	12,5	206,0	17,4	(61,3)	4,8	157,9	16,0	(46,1)
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action ¹	0,04 \$	1,41 \$	0,13 \$	(0,46) \$	0,01 \$	1,01 \$	0,11 \$	(0,35) \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable pour la période considérée et la période comparative.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net négatif ou réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre haute saison.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- semaine additionnelle à l'exercice 2022, qui a été ajoutée au troisième trimestre, l'exercice considéré étant notre premier exercice de 53 semaines;
- pandémie de COVID-19 depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- calendrier et étendue des frais de vente, généraux et administratifs, y compris les activités de stimulation de la demande;
- incidence de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation accrue de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros et la demande des consommateurs;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;

- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;
- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- manifestations dans de nombreuses villes nord-américaines à compter du premier trimestre de l'exercice 2021;
- production d'EPI depuis le premier trimestre jusqu'au troisième trimestre de l'exercice 2021.

(Perte nette) bénéfice net

Au cours des huit derniers trimestres, (la perte nette) le bénéfice net a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- coûts engagés et allégements obtenus dans le cadre de programmes gouvernementaux en raison de la pandémie de COVID-19 depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à un bénéfice net négatif et à un bénéfice net réduit au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- nature et calendrier des coûts de transaction liés à l'acquisition de Baffin et aux modifications à nos ententes relatives à la dette à long terme;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada et modifications des taux d'imposition ou des lois fiscales dans ces territoires.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES DÉTERMINÉES

La société utilise certaines mesures financières qui sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris le BAII ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les produits selon un taux de change constant, la dette nette, le fonds de roulement net et les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation, de même que certaines mesures financières qui sont des ratios non conformes aux normes IFRS, y compris la marge du BAII ajusté, le bénéfice net ajusté de base et dilué par action, le levier financier net et le ratio de rotation du fonds de roulement net, dans chaque cas dans le présent document et dans d'autres documents. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la société. Ces mesures financières ne sont pas définies par les normes IFRS et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Pour l'exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹
BAII ajusté	174,6	132,6	12,5	4,8
Marge du BAII ajusté	15,9 %	14,7 %	5,6 %	2,3 %
BAIIA ajusté	268,1	202,0	38,3	25,3
Bénéfice net ajusté	119,4	86,2	4,1	0,7
Bénéfice net ajusté de base par action	1,10 \$	0,78 \$	0,04 \$	0,01 \$
Bénéfice net ajusté dilué par action	1,09 \$	0,78 \$	0,04 \$	0,01 \$
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation	67,5	222,9	(49,5)	22,8

1. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

En millions de dollars canadiens	3 avril 2022	28 mars 2021
Dette nette	(333,8)	(154,2)
Fonds de roulement net	255,4	202,1

BAIL ajusté, marge du BAIL ajusté, BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté, et bénéfice net ajusté de base et dilué par action

Ces mesures ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, dont la pandémie de COVID-19, qui d'autre part ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Pour les exercices clos le 3 avril 2022 et le 28 mars 2021, nous sommes d'avis que le fait d'identifier certains coûts résultant directement de l'incidence de la COVID-19 et d'exclure ces montants de notre calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS décrites ci-dessus aide la direction et les investisseurs à évaluer l'incidence de la COVID-19 sur nos activités et sur notre performance économique générale durant cette période. Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, ces coûts comprenaient principalement les coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, y compris la dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts. Ces coûts ont été contrebalancés en partie par les allégements de loyer comptabilisés au cours de la période.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter à la section « Produits » dans la rubrique des résultats d'exploitation pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dettes nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme la trésorerie moins le total des emprunts et des obligations locatives, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, calculés de façon ponctuelle. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier de la société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Fonds de roulement net et ratio de rotation du fonds de roulement net

Selon notre définition, le fonds de roulement net correspond aux actifs courants, déduction faite de la trésorerie, moins les passifs courants à l'exclusion des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives. Le ratio de rotation du fonds de roulement net est le ratio du fonds de roulement net moyen par rapport aux produits, calculé en faisant la moyenne du fonds de roulement net pour chaque trimestre. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour déterminer les liquidités de la société et la gestion des ressources du fonds de roulement net. Se reporter à la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul du fonds de roulement net.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation comme les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation, plus les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement, moins les paiements de capital sur les obligations locatives. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures pour évaluer le levier financier de la société de même que la trésorerie disponible pour le remboursement des emprunts et d'autres activités de financement, ainsi que comme indicateur de la performance financière opérationnelle. Un tableau présentant le solde des flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation pour l'exercice considéré se trouve à la rubrique « Flux de trésorerie » ci-dessous.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net et du BAII ajusté, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté pour les périodes indiquées. La marge du BAII ajusté correspond au BAII ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

	Pour l'exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹
En millions de dollars canadiens				
Bénéfice net (perte nette)	94,6	70,3	(9,1)	2,5
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge (économie) d'impôt	23,1	15,8	3,0	(3,5)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	39,0	30,9	7,0	8,2
Bénéfice d'exploitation	156,7	117,0	0,9	7,2
Perte (profit) de change latent sur la facilité d'emprunt à terme a)	2,7	(1,7)	1,1	(3,1)
Rémunération fondée sur des actions b)	0,2	0,5	—	0,2
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c)	0,2	7,5	—	0,7
Frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication, montant net c)	—	4,3	—	—
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d)	3,2	5,2	0,1	0,4
Transition d'agences de logistique g)	0,1	2,2	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Baffin h)	—	1,0	—	—
Reprise d'une provision sans effet sur la trésorerie i)	—	(3,0)	—	—
Coûts de transaction liés à la coentreprise j)	0,7	—	0,7	—
Pertes de valeur k)	7,7	—	7,7	—
Autres n)	3,1	(0,4)	2,0	(0,6)
Total des ajustements	17,9	15,6	11,6	(2,4)
BAII ajusté	174,6	132,6	12,5	4,8
Marge du BAII ajusté	15,9 %	14,7 %	5,6 %	2,3 %

1. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

	Pour l'exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹
En millions de dollars canadiens				
Bénéfice net (perte nette)	94,6	70,3	(9,1)	2,5
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge (économie) d'impôt	23,1	15,8	3,0	(3,5)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	39,0	30,9	7,0	8,2
Bénéfice d'exploitation	156,7	117,0	0,9	7,2
Perte (profit) de change latent sur la facilité d'emprunt à terme a)	2,7	(1,7)	1,1	(3,1)
Rémunération fondée sur des actions b)	0,2	0,5	—	0,2
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c)	0,2	7,5	—	0,7
Frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication, montant net c)	—	4,3	—	—
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d)	3,2	5,2	0,1	0,4
Transition d'agences de logistique g)	0,1	2,2	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Baffin h)	—	1,0	—	—
Reprise d'une provision sans effet sur la trésorerie i)	—	(3,0)	—	—
Coûts de transaction liés à la coentreprise j)	0,7	—	0,7	—
Pertes de valeur k)	7,7	—	7,7	—
Autres n)	3,1	(0,4)	2,0	(0,6)
Amortissements o)	95,8	77,4	25,8	21,0
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins – amortissement e)	(0,2)	(5,0)	—	(0,4)
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins – amortissement f)	(2,1)	(3,0)	—	(0,1)
BAIIA ajusté	268,1	202,0	38,3	25,3

1. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹	3 avril 2022	28 mars 2021 ¹
Bénéfice net (perte nette)	94,6	70,3	(9,1)	2,5
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Perte (profit) de change latent sur la facilité d'emprunt à terme a)	2,7	(1,7)	1,1	(3,1)
Rémunération fondée sur des actions b)	0,2	0,5	—	0,2
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net c), e)	0,2	9,0	—	0,9
Frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication, montant net c)	—	4,3	—	—
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d), f)	3,6	6,0	0,1	0,6
Transition d'agences de logistique g)	0,1	2,2	—	—
Coûts liés à l'acquisition de Baffin h)	—	1,0	—	—
Reprise d'une provision sans effet sur la trésorerie i)	—	(3,0)	—	—
Coûts de transaction liés à la coentreprise j)	0,7	—	0,7	—
Pertes de valeur k)	7,7	—	7,7	—
Ajustements au titre de l'impôt différé l)	4,5	—	4,5	—
Amortissement accéléré des coûts non amortis lié à la refixation de taux de la facilité d'emprunt à terme m)	9,5	1,1	—	—
Charge de restructuration c)	—	1,7	—	—
Autres n)	3,1	(0,2)	2,0	(0,6)
Total des ajustements	32,3	20,9	16,1	(2,0)
Incidence fiscale des ajustements	(7,5)	(5,0)	(2,9)	0,2
Bénéfice net ajusté	119,4	86,2	4,1	0,7

1. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

- a) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change.
- b) Charge de rémunération sans effet sur la trésorerie liée aux options sur actions émises avant le premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de la société en vertu de l'ancien régime et cotisations sociales en trésorerie versées de néant et de 0,1 M\$ pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 3 avril 2022, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 28 mars 2021 – 0,2 M\$ et 0,2 M\$, respectivement) sur les revenus gagnés par les porteurs d'options (rémunération) lorsque les options sur actions sont exercées.

- c) Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net, de néant et de 0,2 M\$ engagés au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 3 avril 2022, respectivement. Ces coûts comprennent des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins de néant et de 0,4 M\$, partiellement contrebalancés par des subventions gouvernementales de néant et de 0,2 M\$ en Europe pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 3 avril 2022, respectivement. À l'échelle mondiale, des subventions gouvernementales de 0,4 M\$ et de 27,5 M\$ ont été comptabilisées pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 28 mars 2021, respectivement. Les subventions gouvernementales ont été portées en réduction des frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication (néant et 1,3 M\$), des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins (0,4 M\$ et 1,8 M\$) et de la charge de restructuration (néant et 0,4 M\$) pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 28 mars 2021, respectivement. Un avantage de 0,4 M\$ et de 24,0 M\$ lié aux subventions gouvernementales a donc été pris en compte dans le BAIL à titre de réduction des charges salariales correspondantes pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 28 mars 2021, respectivement.
- d) Coûts engagés au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- e) Comprend des charges d'intérêts sur les obligations locatives de néant et de moins de 0,1 M\$ découlant de la fermeture temporaire de magasins pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 3 avril 2022, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 28 mars 2021 – 0,1 M\$ et 1,5 M\$, respectivement).
- f) Coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins présentés au point d), plus les charges d'intérêts sur les obligations locatives de moins de 0,1 M\$ et de 0,4 M\$ comptabilisées au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 3 avril 2022, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 28 mars 2021 – 0,2 M\$ et 0,8 M\$, respectivement).
- g) Coûts engagés pour la transition d'agences de logistique, d'entreposage et de transit de fret pour améliorer notre structure de distribution mondiale.
- h) Coûts liés à l'acquisition de Baffin et incidence de la marge brute qui aurait autrement été présentée dans les stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes.
- i) Reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie à la suite de l'expiration d'une prescription dans le territoire visé au cours de l'exercice clos le 28 mars 2021.
- j) Coûts d'acquisition et de transaction liés à la coentreprise japonaise comptabilisés au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022.
- k) Pertes de valeur des actifs non financiers liés aux magasins de détail comptabilisées à la suite de l'évaluation annuelle de la dépréciation pour l'exercice clos le 3 avril 2022.
- l) Ajustement d'impôt différé comptabilisé à la suite de l'application de la réforme fiscale suisse à Canada Goose International AG au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022.
- m) Amortissement accéléré des coûts non amortis sans effet sur la trésorerie lié à la modification relative à la refixation de taux conclue le 9 avril 2021 durant l'exercice clos le 3 avril 2022 et amortissement accéléré des coûts non amortis sans effet sur la trésorerie lié aux modifications de la facilité d'emprunt à terme le 7 octobre 2020 et le 10 mai 2019 pour l'exercice clos le 28 mars 2021.
- n) Honoraires liés aux poursuites, y compris pour la défense dans le cadre d'actions collectives, et réductions de loyer accordées.
- o) Le BAILA ajusté correspond au BAIL ajusté plus les amortissements selon les IFRS, moins l'incidence de l'amortissement pour les fermetures temporaires de magasins (e) et les coûts engagés avant l'ouverture de magasins (f). Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16, *Contrats de location*.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière

Le tableau suivant présente notre fonds de roulement net¹ au 3 avril 2022 et au 28 mars 2021.

En millions de dollars canadiens	3 avril 2022	28 mars 2021	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Actifs courants	762,3	896,9	(134,6)	(15,0) %
Déduire : trésorerie	(287,7)	(477,9)	190,2	(39,8) %
Actifs courants, déduction faite de la trésorerie	474,6	419,0	55,6	13,3 %
Passifs courants	281,5	262,1	19,4	7,4 %
<i>Déduire l'incidence de ce qui suit :</i>				
Emprunts à court terme	(3,8)	—	(3,8)	— %
Tranche courante des obligations locatives	(58,5)	(45,2)	(13,3)	29,4 %
Passifs courants, déduction faite des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives	219,2	216,9	2,3	1,1 %
Fonds de roulement net	255,4	202,1	53,3	26,4 %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.

Au 3 avril 2022, notre fonds de roulement net s'élevait à 255,4 M\$, comparativement à 202,1 M\$ au 28 mars 2021. L'augmentation de 53,3 M\$, ou 26,4 %, est attribuable à une augmentation de 51,0 M\$ des stocks. Le ratio de rotation du fonds de roulement net¹ s'est établi à 25,3 % pour l'exercice clos le 3 avril 2022.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société pour l'exercice clos le 3 avril 2022 par rapport à l'exercice clos le 28 mars 2021, ainsi que pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022 par rapport au quatrième trimestre clos le 28 mars 2021.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le		Variation en dollars	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars
	3 avril 2022	28 mars 2021 ²		3 avril 2022	28 mars 2021 ²	
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :						
Activités d'exploitation	151,6	288,6	(137,0)	(21,6)	42,6	(64,2)
Activités d'investissement	(37,2)	(26,9)	(10,3)	(13,8)	(8,8)	(5,0)
Activités de financement	(298,2)	197,0	(495,2)	(80,5)	(17,3)	(63,2)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(6,4)	(12,5)	6,1	(4,5)	(7,6)	3,1
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(190,2)	446,2	(636,4)	(120,4)	8,9	(129,3)
Trésorerie au début de la période	477,9	31,7	446,2	408,1	469,0	(60,9)
Trésorerie à la fin de la période	287,7	477,9	(190,2)	287,7	477,9	(190,2)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ¹	67,5	222,9	(155,4)	(49,5)	22,8	(72,3)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure et à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation » pour un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité renouvelable et au programme d'affacturage des créances clients pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 151,6 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 288,6 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. La diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 137,0 M\$ est essentiellement attribuable à l'augmentation de 127,7 M\$ de la production des stocks, nos usines de fabrication ayant produit exclusivement de l'EPI durant la période comparative.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 21,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 42,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. La diminution de 64,2 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est attribuable à la baisse de 14,9 M\$ des montants à recevoir, à l'augmentation de 25,4 M\$ de la production des stocks et aux créiteurs et charges à payer de 27,2 M\$ découlant de la hausse des charges à payer.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 37,2 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à 26,9 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 10,3 M\$ est attribuable essentiellement au programme d'investissement à l'appui de nos initiatives stratégiques, y compris la hausse des coûts engagés pour la construction de magasins de détail.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 13,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 8,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 5,0 M\$ est attribuable au programme d'investissement à l'appui de nos initiatives stratégiques, comme il est décrit précédemment.

Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 298,2 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 197,0 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 495,2 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement découle d'une hausse des emprunts sur la facilité d'emprunt à terme à la période comparative et des paiements aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, comme il est décrit ci-après.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 80,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 17,3 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021. L'augmentation de 63,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement découle principalement des paiements de 65,9 M\$ aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, comme il est décrit ci-dessus.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation et d'investissement et des paiements de capital sur les obligations locatives avec les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le		Variation en dollars	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars
	3 avril 2022	28 mars 2021 ²		3 avril 2022	28 mars 2021 ²	
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :						
Activités d'exploitation	151,6	288,6	(137,0)	(21,6)	42,6	(64,2)
Activités d'investissement	(37,2)	(26,9)	(10,3)	(13,8)	(8,8)	(5,0)
Déduire l'incidence de ce qui suit :						
Paiements de capital sur les obligations locatives	(46,9)	(38,8)	(8,1)	(14,1)	(11,0)	(3,1)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹	67,5	222,9	(155,4)	(49,5)	22,8	(72,3)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.
2. La société a adopté un changement de méthode comptable relativement au traitement des coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » pour une description de l'incidence de l'adoption de la décision et de l'application rétrospective.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont diminué, passant de 222,9 M\$ pour l'exercice clos le 28 mars 2021 à 67,5 M\$ pour l'exercice clos le 3 avril 2022, en raison de la diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'investissement, tel qu'il est décrit ci-dessus, et d'une augmentation des paiements de capital sur les obligations locatives.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont diminué pour se chiffrer à (49,5) M\$ pour le quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, comparativement à 22,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 28 mars 2021, en raison des facteurs décrits précédemment.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 3 avril 2022 et au 28 mars 2021.

En millions de dollars canadiens	3 avril 2022	28 mars 2021	Variation en dollars
Trésorerie	287,7	477,9	(190,2)
Facilités en Chine continentale	—	—	—
Facilité renouvelable	—	—	—
Facilité d'emprunt à terme	(370,8)	(377,3)	6,5
Obligations locatives	(250,7)	(254,8)	4,1
Dette nette¹	(333,8)	(154,2)	(179,6)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Au 3 avril 2022, notre dette nette s'élevait à 333,8 M\$, comparativement à 154,2 M\$ au 28 mars 2021. L'augmentation de 179,6 M\$ s'explique par une diminution de 190,2 M\$ de notre situation de trésorerie, contrebalancée en partie par une hausse de 6,5 M\$ des emprunts sur la facilité d'emprunt à terme en raison de la modification de refinancement et une augmentation de 4,1 M\$ des obligations locatives. Le levier financier net¹ au 3 avril 2022 était de 1,2 fois le BAIIA ajusté.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») composée d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

Au 3 avril 2022, la société avait remboursé tous les montants en capital dus en vertu de la facilité renouvelable (28 mars 2021 – néant). Au 3 avril 2022, des intérêts et des frais administratifs de 0,5 M\$ demeuraient impayés. Des charges de financement différées de 0,9 M\$ (28 mars 2021 – 1,7 M\$) étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 3 avril 2022 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 3 avril 2022, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 191,8 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (28 mars 2021 – 181,2 M\$).

La société disposait d'une facilité premier entré, dernier sorti d'un montant de 50,0 M\$ au titre de la facilité renouvelable, qui est arrivée à échéance le 25 mai 2021. Aucun montant n'était à payer au moment de l'échéance. La facilité premier entré, dernier sorti n'a pas été renouvelée. Puisque la facilité n'a pas été renouvelée, des coûts de financement différés de 0,4 M\$ ont été radiés de l'état du résultat net.

Au 3 avril 2022, la société avait des lettres de crédit en cours de 4,6 M\$ (28 mars 2021 – 5,0 M\$) en vertu de la facilité renouvelable.

Facilité d'emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang (la « facilité d'emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. En raison de la modification de refinancement qui a eu lieu le 7 octobre 2020, le montant en capital total impayé a augmenté, passant de 113,8 M\$ US à 300,0 M\$ US.

Le 9 avril 2021, la société a conclu une entente avec ses prêteurs en vue de refixer le taux de son emprunt à terme, appelée la modification de refixation de taux et la cinquième modification à la convention de crédit (« modification relative à la refixation de taux »). La modification relative à la refixation de taux a réduit le taux d'intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 %, plutôt qu'au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,25 %, payable chaque trimestre à terme échu. La société a choisi de comptabiliser la modification relative à la refixation de taux comme une extinction de la dette et un nouvel emprunt du montant pouvant être prélevé. Par conséquent, un amortissement accéléré des coûts non amortis de 9,5 M\$ a été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Dans le cadre de la modification relative à la refixation de taux, la société a engagé des coûts de transaction de 0,9 M\$, qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

À la suite de la modification relative à la refixation de taux, les modalités suivantes régissant la facilité d'emprunt à terme existante sont demeurées inchangées : a) le montant en capital total est de 300,0 M\$ US; b) la date d'échéance est au 7 octobre 2027; c) le taux LIBOR ne doit pas être inférieur à 0,75 %; et d) un montant en capital de 0,75 M\$ US est remboursable chaque trimestre. La modification relative à la refixation de taux n'a eu aucune incidence sur les contrats dérivés existants conclus au 30 octobre 2020.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de la facilité d'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au cours du premier trimestre clos le 27 juin 2021, la société a commencé à effectuer les remboursements de capital trimestriels de 0,75 M\$ US. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de la facilité d'emprunt à terme. La facilité d'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 3 avril 2022 et pour l'exercice clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme la facilité d'emprunt à terme est libellée en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 3 avril 2022, le capital en cours sur la facilité d'emprunt à terme totalisait 370,8 M\$ (296,3 M\$ US) (28 mars 2021 – 377,3 M\$). L'écart entre les sommes de ces périodes découle de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Au 28 mars 2021, avant la modification de refinancement, le montant en capital total impayé s'élevait à 377,3 M\$.

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté deux facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 310,0 M RMB (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, majoré de 0,15 % par année, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 3 avril 2022, la société n'avait aucun montant dû en vertu des facilités en Chine continentale (28 mars 2021 – néant).

Emprunts à court terme

Au 3 avril 2022, la société avait des emprunts à court terme totalisant 3,8 M\$. Les emprunts à court terme se rapportent aux remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme de 3,8 M\$ (28 mars 2021 – néant). Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Obligations locatives

Les obligations locatives de la société se chiffraient à 250,7 M\$ au 3 avril 2022 (28 mars 2021 – 254,8 M\$), dont une tranche de 58,5 M\$ (28 mars 2021 – 45,2 M\$) est exigible dans moins de un an. Les obligations locatives correspondent au montant actualisé des paiements futurs liés à des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu de contrats de location.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La société a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne. La société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du 20 août 2021 au 19 août 2022, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration de la société a autorisé cette dernière à racheter jusqu'à 5 943 239 actions à droit de vote subalterne, soit environ 10,0 % des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 6 août 2021. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, s'ils sont admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la société pourra racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 256 010 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} février 2021 et se terminant le 31 juillet 2021. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées. Une copie de l'avis d'intention de la société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la société. La société est d'avis que le rachat de ses actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est une utilisation justifiée et souhaitable de la trésorerie excédentaire disponible.

De plus, le conseil d'administration a autorisé la société à mettre en place un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction de transiger prévue chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne aux termes du PRAA et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a racheté 5 636 763 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 253,2 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 241,3 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Au cours du quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, la société a racheté 1 771 627 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 65,9 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 62,0 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Gestion du capital

La société gère son capital et la structure de son capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net¹ suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

1. *Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.*

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un résumé de certaines de nos obligations contractuelles importantes et d'autres obligations au 3 avril 2022.

En millions de dollars canadiens	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
Créditeurs et charges à payer	176,2	—	—	—	—	—	176,2
Facilité d'emprunt à terme	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	351,8	370,8
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	17,2	16,7	16,7	16,7	16,7	8,4	92,4
Contrats de change à terme	0,9	—	—	2,7	—	—	3,6
Obligations locatives	65,8	54,6	50,5	39,6	33,3	79,9	323,7
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	2,2	2,2
Total des obligations contractuelles	263,9	75,1	71,0	62,8	53,8	442,3	968,9

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et du taux d'intérêt à payer sur l'emprunt à terme, soit 4,51 % au 3 avril 2022.

Au 3 avril 2022, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des passifs d'impôt différé. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. En Europe, la société a aussi conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Se reporter à la rubrique « Risque de crédit » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur le programme d'affacturage des créances clients. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 3 avril 2022.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,2 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société doit immédiatement rembourser à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 3 avril 2022, la société avait un montant de 5,4 M\$ à payer relativement aux lettres de garantie.

En outre, au cours du quatrième trimestre clos le 3 avril 2022, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie d'un montant de 9,3 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Capital social en circulation

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 13 mai 2022, il y avait 54 190 432 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 13 mai 2022, il y avait 2 719 189 options et 215 248 unités d'actions restreintes en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits de 1 034 458 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 3 avril 2022, le montant total des créances assurées s'élevait à environ 8,1 M\$ (28 mars 2021 – 5,7 M\$), sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Afin d'atténuer davantage le risque de crédit, certains clients versent, pour leurs commandes saisonnières, une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des articles. Au 3 avril 2022, les avances reçues se chiffraient à 0,2 M\$ (28 mars 2021 – 1,6 M\$) et étaient incluses dans les créiteurs et charges à payer.

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

En millions de dollars canadiens	En souffrance				
	Total	Courant	< 30 jours	De 31 à 60 jours	> 61 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	22,0	14,4	2,8	2,1	2,7
Créances sur cartes de crédit	2,5	2,5	—	—	—
Autres créances	19,3	9,5	—	—	9,8
3 avril 2022	43,8	26,4	2,8	2,1	12,5
Créances clients	21,9	9,0	5,4	1,4	6,1
Créances sur cartes de crédit	2,1	2,1	—	—	—
Subventions publiques à recevoir	4,4	4,4	—	—	—
Autres créances	14,3	14,3	—	—	—
28 mars 2021	42,7	29,8	5,4	1,4	6,1

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Les devises acceptées comprennent l'euro, la livre sterling et le franc suisse. La société paie des frais annuels correspondant au taux de référence EURIBOR ou LIBOR applicable, majoré de 1,15 %, d'après le nombre de jours séparant la date d'achat et la date d'échéance de la facture, soit un taux inférieur au taux d'emprunt moyen de la société en vertu de sa facilité renouvelable. Le programme vise à fournir des liquidités suffisantes pour soutenir les besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'échelle internationale. Lors du transfert des créances, la société reçoit un produit en trésorerie et continue d'assurer le service des créances au nom de l'institution financière tierce. Le programme respecte les exigences en matière de décomptabilisation prescrites par IFRS 9, *Instruments financiers*, puisque la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au moment de la vente d'une créance. Ce produit est classé dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie.

Pour l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 26,6 M\$ (28 mars 2021 – 16,9 M\$), lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société. Des frais de moins de 0,1 M\$ ont été engagés au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022 (28 mars 2021 – moins de 0,1 M\$) et ont été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Au 3 avril 2022, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 2,0 M\$ (28 mars 2021 – néant).

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers annuels sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société est libellée en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong. En outre, nos transactions en yuans chinois et en dollars de Hong Kong devraient augmenter au fur et à mesure que nos activités dans la région de la Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains en raison des variations du taux de change en dollars américains. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aura l'effet contraire.

La société a conclu des contrats de change à terme afin de réduire le risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling, du franc suisse, du yuan chinois, du dollar de Hong Kong et de la couronne suédoise pour les produits et l'approvisionnement. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le 18 décembre 2020, la société a lancé le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 3 avril 2022. Au cours du deuxième trimestre clos le 26 septembre 2021, la société a mis sur pied le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 2 avril 2023.

La société a comptabilisé les pertes latentes suivantes liées à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le				Quatrième trimestre clos le			
	3 avril 2022		28 mars 2021		3 avril 2022		28 mars 2021	
	Perte nette	Charge d'impôt	Perte nette	Charge d'impôt	Perte nette	Charge d'impôt	Perte nette	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4,5)	(0,1)	(0,3)	(1,1)	(0,2)	(0,4)	(1,5)	(0,6)

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	3 avril 2022	28 mars 2021	3 avril 2022	28 mars 2021
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	3,9	3,3	1,9	3,3
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,4)	(0,2)	(0,2)	(2,1)
Stocks	(0,9)	(0,9)	(0,1)	(0,7)

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 3 avril 2022, des profits latents de 4,3 M\$ et de 4,7 M\$, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 28 mars 2021 – profits latents de 1,5 M\$ et de 6,4 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » dans l'état du résultat net.

Les contrats de change en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 3 avril 2022 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	57,4 \$ US	Dollar américain
	66,0 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	35,6 \$ US	Dollar américain
	34,5 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	293,3 CNY	Yuan chinois
	29,9 £	Livre sterling
	2,1 CHF	Franc suisse
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	8,3 CHF	Franc suisse
	3,9 £	Livre sterling

Risque de change lié aux emprunts

Les montants disponibles en vertu d'une partie de la facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. Au 3 avril 2022, il n'y avait aucun montant en capital à payer en vertu de la facilité renouvelable.

Les montants disponibles en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 370,8 M\$ (296,3 M\$ US) de la facilité d'emprunt à terme au 3 avril 2022, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 3,0 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur sa facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains. La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le				Quatrième trimestre clos le			
	3 avril 2022		28 mars 2021		3 avril 2022		28 mars 2021	
	Profit net	Charge d'impôt	(Perte nette) profit net	(Charge) économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	13,2	(4,5)	(0,9)	(0,5)	11,5	(3,9)	3,9	(1,3)
Swap de devises libellé en euros désigné comme couverture d'investissement net	—	—	0,2	0,1	—	—	—	—

Le tableau suivant présente les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

En millions de dollars canadiens	Pour l'exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	3 avril 2022	28 mars 2021	3 avril 2022	28 mars 2021
Perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,9	5,6	0,2	0,3

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 3 avril 2022, des pertes latentes de 4,9 M\$ et de 4,6 M\$, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 28 mars 2021 – pertes latentes de 5,3 M\$ et de 21,7 M\$, respectivement), sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisées au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de la facilité renouvelable, de la facilité d'emprunt à terme et des facilités en Chine continentale. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés en vertu des facilités en Chine continentale au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de 0,1 M\$ de nos charges d'intérêts (exercice clos le 28 mars 2021 – 0,1 M\$). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de la facilité d'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts d'un montant de 3,7 M\$ (exercice clos le 28 mars 2021 – 2,6 M\$).

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt sur cinq ans en fixant la composante LIBOR de son taux d'intérêt à 0,95 % sur le montant notionnel de la dette de 270,0 M\$ US. Les swaps viennent à échéance le 31 décembre 2025. À la suite de la modification relative à la refixation de taux, le taux d'intérêt applicable aux swaps de taux d'intérêt était de 4,45 %. Les swaps de taux d'intérêt ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt relatif à la facilité d'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de devises. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut de nos emprunts à ce moment.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a engagé des charges de 1,7 M\$ (28 mars 2021 – 1,2 M\$; 29 mars 2020 – 1,7 M\$) auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,3 M\$ au 3 avril 2022 (28 mars 2021 – 0,3 M\$).

Une obligation locative à payer au précédent actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin »), pour des locaux loués s'élevait à 3,8 M\$ au 3 avril 2022 (28 mars 2021 – 4,6 M\$). Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 1,4 M\$ (28 mars 2021 – 1,2 M\$; 29 mars 2020 – 1,4 M\$). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 3 avril 2022 et au 28 mars 2021.

Veuillez vous reporter à la rubrique 7B, « Principaux actionnaires et transactions entre parties liées – Transactions entre parties liées », pour une analyse des autres transactions entre parties liées.

Modalités des transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon les modalités prévues dans une entente approuvée, ou sont approuvées par le conseil d'administration de la société.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président du conseil et chef de la direction et les dirigeants qui relèvent directement du président du conseil et chef de la direction.

En millions de dollars canadiens	3 avril 2022	28 mars 2021
Avantages du personnel à court terme	12,5	13,2
Avantages du personnel à long terme	0,1	0,1
Rémunération fondée sur des actions	11,5	8,6
Charge de rémunération	24,1	21,9

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers annuels ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos principales méthodes comptables sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

Nous présentons ci-dessous les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers annuels.

Comptabilisation des produits. Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des articles dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des articles a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le secteur Ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations relatives aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les articles finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Contrats de location. Nous exerçons un jugement lorsque nous concluons des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. Nous tenons compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location.

Nous déterminons la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en estimant le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. Nous déterminons le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de notre solvabilité, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, actifs au titre de droits d'utilisation et immobilisations corporelles). Nous devons exercer un jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles, les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi au niveau des UGT. En outre, un jugement est posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, du bénéfice, du fonds de roulement et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date du bilan portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation; le coût de remplacement des manteaux et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque trimestre les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos articles.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

Normes publiées et adoptées

Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique

En avril 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a finalisé une décision entrant dans le champ d'application d'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, clarifiant la méthode de comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique, souvent appelés accords de type logiciel-service (« SaaS »). Par suite de la décision, les coûts qui ne satisfont pas aux critères d'inscription à l'actif relatifs aux immobilisations incorporelles doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'adoption de la décision a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Au 1^{er} avril 2019, la société a modifié les méthodes comptables existantes relatives aux coûts de mise en œuvre liés aux accords SaaS. La société a évalué l'incidence de l'interprétation et a conclu que des coûts de 25,4 M\$ comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles dans le PGI et les logiciels étaient liés à des accords SaaS qui ne pouvaient plus être inscrits à l'actif ni amortis, conformément à la décision. Par conséquent, ces coûts ont été radiés au 1^{er} avril 2019, car ils auraient dû être passés en charges au cours de la période où ils ont été engagés.

IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans les présents états financiers consolidés. Les tableaux suivants présentent l'incidence des retraitements sur les périodes comparatives.

Données relatives aux états résumés du résultat global

Augmentation (diminution)

	28 mars 2021			29 mars 2020		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais de vente, généraux et administratifs	437,1	(0,1)	437,0	401,2	5,0	406,2
Charge d'impôt	15,8	—	15,8	12,0	(1,3)	10,7
Bénéfice net	70,2	0,1	70,3	151,7	(3,7)	148,0
Écart de change cumulé	(12,6)	0,3	(12,3)	9,4	(0,3)	9,1

Données relatives aux états résumés de la situation financière

Augmentation (diminution)

	28 mars 2021			29 mars 2020		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Impôt différé (actif)	46,9	1,5	48,4	40,8	1,0	41,8
Immobilisations incorporelles	155,0	(30,2)	124,8	161,7	(30,6)	131,1
Impôt différé (passif)	21,6	(6,2)	15,4	15,1	(6,7)	8,4
Capitaux propres	600,1	(22,5)	577,6	520,2	(22,9)	497,3

	1 ^{er} avril 2019		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$
Impôt différé (actif)	12,2	1,0	13,2
Immobilisations incorporelles	155,6	(25,4)	130,2
Impôt différé (passif)	16,7	(5,5)	11,2
Capitaux propres	399,1	(18,9)	380,2

Données sur les tableaux résumés des flux de trésorerie

Augmentation (diminution)

	28 mars 2021			29 mars 2020		
	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées	Données présentées précédemment	Ajustements	Données retraitées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	70,2	0,1	70,3	151,7	(3,7)	148,0
Amortissements	84,6	(7,2)	77,4	63,1	(6,0)	57,1
Charge d'impôt	15,8	—	15,8	12,0	(1,3)	10,7
Variations des éléments hors trésorerie	102,5	2,0	104,5	(130,6)	—	(130,6)
Investissement dans des immobilisations incorporelles	(5,1)	5,1	—	(17,0)	11,0	(6,0)

Contrats de location – Allègements de loyer liés à la COVID-19

En mars 2021, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de prolonger la période d'applicabilité de la mesure de simplification. Cette modification fait en sorte que les preneurs sont exemptés de la nécessité de déterminer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 concernant les paiements de loyers dus initialement le 30 juin 2022 ou avant cette date constitue une modification de contrat de location. Conformément aux directives publiées, la société a adopté la modification avec prise d'effet le 29 mars 2021 et a décidé de ne pas traiter les allègements de loyer liés à la COVID-19 à titre de modifications de contrats de location. Des allègements de loyer de 0,4 M\$ et de 0,6 M\$ ont été comptabilisés dans l'état du résultat net pour le quatrième trimestre et la période de quatre trimestres clos le 3 avril 2022, respectivement.

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a publié le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2* (modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*; d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*; d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*; et d'IFRS 16, *Contrats de location*), qui répond aux questions touchant l'information financière à la suite du remplacement d'un taux de référence existant par un autre taux de référence, et qui présente des exigences précises en matière d'informations à fournir. Les modifications prévoient une mesure de simplification à l'égard des modifications requises aux termes de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »). Ces modifications ont trait à la modification des instruments financiers lorsque la base de détermination des flux de trésorerie contractuels varie en raison de la réforme des TIO, permettant l'application prospective d'un autre taux de référence. Une mesure de simplification semblable existe pour la comptabilisation par le preneur en vertu d'IFRS 16. Elles concernent également l'application de la comptabilité de couverture, laquelle n'est pas abandonnée uniquement en raison de la réforme des TIO. Les relations de couverture, y compris la désignation formelle et la documentation structurée, doivent être modifiées de façon à refléter les modifications apportées à l'élément couvert et, bien que la mesure de simplification permette le maintien des relations de couverture, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des montants additionnels au titre de l'inefficacité. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Une initiative plus vaste pour l'ensemble du marché est en cours en vue de la transition des taux interbancaires offerts vers d'autres taux de référence. La facilité d'emprunt à terme de la société, qui est d'une valeur comptable nette de 370,0 M\$, sera touchée par la réforme des TIO. Ainsi, les dispositions des normes IFRS modifiées ont été adoptées, mais la comptabilisation en vertu de la norme adoptée ne sera appliquée que lorsque les accords relatifs aux TIO seront modifiés, ce qui constituera un événement comptable. Puisqu'aucun événement comptable n'a eu lieu à ce jour, la société a déterminé qu'il n'y avait pas eu d'incidence sur l'information financière au 3 avril 2022. La société discute avec ses prêteurs et elle est en train de déterminer si des modifications permettraient de respecter les exigences relatives à l'application de la mesure de simplification.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Coentreprise

Le 4 avril 2022, la société et son partenaire de distribution de longue date, Sazaby League Ltd, ont formé une coentreprise, Canada Goose Japan, afin de créer des synergies dans le cadre de leur entente commerciale. La société a fourni un apport de 2,5 M\$ pour obtenir 50 % de l'entité juridique englobant la coentreprise, et elle contrôle la coentreprise depuis la date de sa création. Sazaby a fourni un apport en trésorerie de même que certains actifs et passifs en échange de sa quote-part de 50 %.

L'acquisition sera comptabilisée comme un regroupement d'entreprises, et la société consolidera la totalité des résultats de la coentreprise à compter de la date d'acquisition. Compte tenu du calendrier de la transaction et de l'incertitude d'évaluation relative aux ajustements liés à la contrepartie finale en vertu de la convention d'achat, la répartition du prix d'achat n'a pas encore été finalisée. Une répartition préliminaire du prix d'achat sera présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés du premier trimestre de 2023 de la société.

Des coûts de transaction de 0,7 M\$ ont été inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 3 avril 2022.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act). En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 3 avril 2022 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

La direction de la société, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 3 avril 2022, d'après les critères énoncés dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre du COSO de 2013 »). En se fondant sur l'évaluation effectuée, la direction a conclu qu'au 3 avril 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., notre cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, a audité l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 3 avril 2022.

Limites des contrôles et des procédures

Au cours de l'exercice clos le 3 avril 2022, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.